

IN RMATIONS CCRF

Alim'confiance : Légitime défiance !

Depuis ce lundi 3 avril, l'État a mis en place, à grands renforts médiatiques, le site Internet **Alim'confiance**, assorti d'une application du même nom qui recense sur une carte, sous forme de smileys plus ou moins souriants ou grimaçants, les résultats des contrôles officiels réalisés tout au long de la chaîne alimentaire en matière de sécurité sanitaire des aliments.

Une duperie évidente...

Dans un contexte où la confiance dans la parole publique est affaiblie, en général et sur les questions de sécurité alimentaire en particulier, l'effet fortement trompeur de l'annonce de transparence des contrôles risque bien d'être dévastateur.

En effet, **la duperie est évidente** :

- ✚ non prise en compte des pratiques de tromperie sur les qualités substantielles (la fraude à la viande de cheval a encore de beaux jours devant elle !) ni de la qualité organoleptique et physico-chimique des aliments (pourtant au cœur du métier DGCCRF, en raison des obligations communautaires !),
- ✚ établissements affublés du smiley "très satisfaisant" alors même qu'ils auront fait l'objet d'un procès-verbal, par exemple pour dates limites de consommation (DLC) dépassées. Un comble !

Et ce qui est plus grave encore est que la mise en œuvre d'Alim'confiance laisse entendre aux consommateurs que la sécurité sanitaire des aliments est sous parfait contrôle de l'Etat, ce qui est, hélas, totalement faux !

Les services qui interviennent dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments (DGAL, DGCCRF) ont été confrontés à une baisse drastique de leurs effectifs dans le cadre de la RGPP et les restructurations intervenues aux niveaux régional et départemental en 2010 ont eu des effets dévastateurs sur le plan organisationnel, tout particulièrement pour la DGCCRF.

Dans le cadre de la RéATE, la DGCCRF, qui exerce une mission de protection des consommateurs et de surveillance d'ensemble de la loyauté et de la sécurité des produits, a été démantelée et ses services déconcentrés ont été placés, sous l'autorité des préfets, dans des cadres interministériels, de configurations différentes au niveau régional et départemental, avec une rupture de la chaîne de commandement.



La forte diminution des interventions induite par les effets RGPP/RéATE a réduit à peau de chagrin les actions spécifiques de contrôle d'hygiène alimentaire en remise directe, qui ne représentait déjà qu'un infime part des nombreuses missions exercées par les agents de la DGCCRF. Ces contrôles ont même été abandonnés faute d'effectifs dans certains départements, ce que CCRF-FO ne cesse de dénoncer...

La DGCCRF est "à l'os" ! La Maison brûle au rythme des incompétences programmées et le plan d'actions interministériel, dans son obsession des mutualisations interdépartementales multifformes qui ne font que déplacer les problèmes pour finalement les aggraver, ne fait qu'attiser les flammes.

Un danger pour le Service Public...

L'illusion "Smileys" risque de très vite se dissiper quand les consommateurs s'apercevront que peu d'établissements sont, en réalité, contrôlés et que les résultats affichés ne correspondent pas vraiment à la réalité !

Le danger à montrer ainsi ses limites et ses faiblesses dans l'exercice d'une compétence qui se doit d'être régaliennne (la sécurité alimentaire) est flagrant.

Les politiques publiques en trompe l'œil ne sont pas innocentes. Cette inefficacité n'est-elle pas organisée ? Poser la question, c'est déjà y répondre : l'idée de l'Agence pourrait bien ressurgir...

En conséquence :

- CCRF-FO exige le retrait immédiat du dispositif Alim'confiance, trompeur pour le consommateur et dangereux pour les Services Publics de protection du consommateur.
- CCRF-FO l'affirme : l'urgence est dans la reconstruction d'une DGCCRF cohérente et efficace, de plein exercice des missions sur l'ensemble du territoire, passant par la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement.

